

# **Compilation des bilans alimentaires en Afrique : progrès de l'assistance technique de la Banque africaine de développement et innovations apportées**

V. Ngendakumana et S. Bande\*

---

**Le présent article s'inscrit dans le cadre du programme de la Banque africaine de Développement (BAD) pour le renforcement des capacités statistiques des pays africains en matière de compilation des bilans alimentaires. Il fait ressortir les progrès réalisés dans ce domaine, par le biais de l'assistance technique fournie par la BAD à ses pays membres régionaux. Il passe également en revue les innovations majeures apportées par la BAD, afin de faciliter et améliorer le travail de compilation des bilans alimentaires par les pays.**

---

\* Vincent Ngendakumana est Statisticien agricole en Chef de la Banque africaine de développement ([v.ngendakumana@afdb.org](mailto:v.ngendakumana@afdb.org) ; [vngendak@yahoo.fr](mailto:vngendak@yahoo.fr)) ; et Salou Bande est Expert et consultant international en bilans alimentaires ([b.salou@afdb.org](mailto:b.salou@afdb.org) ; [bansalou@yahoo.fr](mailto:bansalou@yahoo.fr)).

---

## Introduction

---

Les bilans alimentaires (BA) constituent un puissant outil de suivi de la sécurité alimentaire à travers un certain nombre d'indicateurs : (i) la disponibilité énergétique alimentaire (DEA) qui indique en moyenne le nombre total de calories disponibles par tête et par jour dans le pays, (ii) la disponibilité des protéines, (iii) la disponibilité des lipides, (iv) le taux de dépendance aux importations (TDI) et celui d'autosuffisance alimentaire (TAS), (v) l'indice des pertes alimentaires (IPA), et (vi) la prévalence de la sous-alimentation (PSA). Ils sont donc d'une importance capitale pour les pays.

Soucieuse de l'amélioration de la quantité et de la qualité des statistiques dans ses pays membres, la Banque africaine de développement (BAD) a initié une assistance technique dans le domaine de la compilation des bilans alimentaires, conformément aux besoins exprimés par les pays.

Cet article met ainsi en exergue le progrès de l'assistance technique de la BAD dans ce domaine, ainsi que les innovations apportées. L'article est structuré comme suit : la première partie présente le modèle/stratégie de l'assistance technique tel qu'utilisé par la BAD pour les BA ; la deuxième partie aborde l'état et les grands acquis de l'assistance technique directe apportée par la BAD à ses pays membres pour les BA, en mettant en évidence les innovations apportées ; et enfin, et avant de conclure, la troisième partie relate la collaboration entre la BAD et les autres partenaires dans cet exercice.

---

## 1. Elaboration du modèle/stratégie de provision de l'assistance technique pour la compilation des bilans alimentaires

---

### Contexte

Dans le souci de garder la cohérence et surtout avoir une visibilité claire, et assurer le succès du processus de cette assistance technique pour la compilation des BA, la Banque a développé un modèle/stratégie qui décrit clairement (i) les modalités de cette assistance technique, (ii) les résultats et livrables attendus, (iii) les moyens nécessaires à y apporter, et (iv) le mécanisme de coordination à mettre en place dans les pays afin d'assurer la durabilité d'un système robuste de compilation des BA<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> *Le document de Stratégie/Modèle d'assistance technique pour la compilation des BA a été développé par la BAD pour usage interne.*

Ce modèle est bâti sur des évaluations des besoins en assistance technique pour les pays membres, en l'occurrence celles ayant permis d'identifier les priorités dans les pays en matière d'assistance technique dans des domaines importants des statistiques agricoles. Par la suite, des évaluations spécifiques ont été conduites pour mieux cerner les besoins réels des pays en termes d'assistance technique pour la compilation des BA. La première évaluation spécifique des besoins pour l'assistance technique touchant les bilans alimentaires a été conduite en octobre 2018 lors d'un atelier régional de formation sur les bilans alimentaires organisé à Arusha (Tanzanie). La deuxième évaluation spécifique a été conduite en octobre 2022, au cours d'un atelier régional de formation sur les bilans alimentaires organisé à Nairobi (Kenya)<sup>2</sup>.

### 1.1. Modalités de l'assistance technique

Les modalités de l'assistance technique pour la compilation des bilans alimentaires se résument essentiellement aux éléments suivants : (i) engagement du pays, (ii) préparation et adoption d'une feuille de route, (iii) préparation de l'outil pays, (iv) mise en place des structures nationales de gouvernance pour la compilation des bilans alimentaires, (v) mobilisation des ressources, (vi) organisation des ateliers régionaux de formation, (vii) organisation des ateliers nationaux, (viii) appuis à distance, (ix) élaboration du rapport d'analyse des bilans alimentaires, et (x) édition, design et publication du rapport d'analyse des résultats des bilans alimentaires.

#### 1.1.1. L'engagement du pays

L'assistance technique à chaque pays pour la compilation des bilans alimentaires est conditionnée par une demande officielle de la part de l'autorité nationale habilitée pour prouver la volonté politique du pays et son engagement à accompagner et s'appropriier le processus, et à assurer la pérennité du système une fois établi. De façon concrète, cela se matérialise par une requête formelle de la part des autorités du ministère en charge de l'agriculture ou du Bureau national de la statistique. Dans la requête, le pays confirme la disponibilité financière pour soutenir le processus, ainsi que l'intégration des bilans alimentaires dans les politiques prioritaires du pays (Stratégie nationale de développement de la statistique, Plan stratégique pour les statistiques agricoles et rurales -PSSAR-, Plan national d'investissement de l'agriculture, etc.). Les contacts du point focal désigné

---

<sup>2</sup> *Des rapports ont été préparés par la BAD pour usage interne.*

pour les bilans alimentaires doivent également être pourvus dans la même requête. Par la suite, le département des Statistiques de la BAD prend attache avec le pays pour confirmer son accord à fournir l'assistance technique nécessaire. C'est seulement quand toutes ces conditions sont réunies que la BAD commence le processus de l'assistance technique pour le pays concerné.

### 1.1.2. Préparation et adoption d'une feuille de route

Avant d'amorcer l'assistance technique proprement dite, une première mission exploratoire est conduite par des experts du département des Statistiques de la BAD dans le pays concerné, dans le but de préparer une feuille de route. Les objectifs de cette feuille de route sont les suivants :

- Proposer les activités qui doivent être exécutées tout au long du processus de compilation des bilans alimentaires ;
- Définir le cadre institutionnel pour la compilation des bilans alimentaires ;
- Discuter avec toutes les parties prenantes et proposer un calendrier des activités pour la compilation des bilans alimentaires ;
- Identifier les sources des données de base nécessaires pour la compilation des bilans alimentaires ;
- Identifier les ressources nécessaires pour la conduite de toutes les activités requises.

Toutes ces informations sont reprises dans le document de la feuille de route, qui est sensé décrire toutes les activités à entreprendre afin de mettre en place un système robuste et durable de compilation des Bilans alimentaires. Ce document est préparé de façon participative, car toutes les parties prenantes dans le secteur de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire sont impliquées dans son élaboration. Le bureau pays de la BAD est également impliqué, ce qui permet de faire un plaidoyer pour la mobilisation des ressources à son niveau. Cette feuille de route est par la suite techniquement validée et adoptée par les autorités compétentes du pays.

### 1.1.3. Préparation de l'outil pays

L'équipe des statistiques agricoles de la BAD travaille à préparer un outil de compilation des bilans alimentaires spécifique pour le pays concerné. Cet outil doit tenir compte des spécificités du pays dont entre autres : la spécificité des données de base, la population, le PIB, les facteurs techniques de conversion (valeurs nutritionnels, taux d'extraction, taux de pertes, taux pour l'alimentation animale, taux de semence), etc. Il est conçu sur la base du modèle de celui préparé dans

le cadre de la première phase de la « *Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales* », en l'adaptant à chaque pays et en y apportant des améliorations nécessaires. Généralement, les données de base collectées pour la préparation de cet outil couvrent la période de 2010 jusqu'à l'année la plus récente, comme prévu pour la compilation des bilans alimentaires du pays. Cela permet d'utiliser la série des données pour tester l'outil et s'assurer de sa stabilité. Pour la collecte de ces données de base, des canevas détaillés sont partagés avec le point focal national, qui doit travailler en étroite collaboration avec ses collègues pour les remplir et les retourner à la BAD. Une fois toutes les données de base réunies, la BAD commence la préparation de l'outil.

### 1.1.4. Mise en place des structures nationales de gouvernance pour la compilation des Bilans alimentaires

Une fois que la feuille de route est adoptée, le cadre institutionnel pour la compilation des bilans alimentaires doit être mis en place. Cela implique l'identification et la nomination des membres des différents groupes de la structure pour la compilation des BA (Groupe technique de travail pour les BA -GTT\_BA-, Cellule technique des bilans alimentaires -CT\_BA-, et Groupes sectoriels thématiques de travail pour les BA -GSTT\_BA-)<sup>3</sup>. Ce cadre institutionnel doit être en phase avec le cadre légal existant pour les statistiques en général, et les statistiques agricoles en particulier. Le pays doit veiller au bon fonctionnement des groupes de travail ainsi mis en place, en leur allouant les ressources nécessaires pour l'exécution de leurs activités. Le pays doit également, de façon officielle, notifier à la BAD l'effectivité de la mise en place de ce cadre institutionnel.

### 1.1.5. Mobilisation des ressources

Le pays est tenu de mobiliser les ressources nécessaires pour l'exécution des activités des bilans alimentaires décrites dans la feuille de route. Il s'agit plus spécifiquement des ressources pour l'organisation des ateliers de formation et de validation des données et des différents produits du processus, de l'impression éventuelle du rapport d'analyse, ainsi que l'atelier de dissémination. En termes de contribution, la BAD recrute et met à la disposition du pays ses experts, appuyés par un consultant international et un consultant national, qui travaillent en étroite collaboration avec le GTT\_BA pour l'exécution des activités de la feuille de route établie. Un plaidoyer est également fait auprès du bureau pays de la BAD et d'autres

<sup>3</sup> Pour plus de détails, voir Section 1.4 ci-dessous.

partenaires de développement, afin d'explorer la possibilité d'accompagnement de l'exécution des activités prévues.

Le budget total varie d'un pays à l'autre, suivant un certain nombre de facteurs, tels que le coût de la vie et le nombre de participants dans les différents ateliers. Jusqu'à présent, le budget<sup>4</sup> nécessaire pour l'exécution des activités de la feuille de route dans les pays se situe entre 20 000 et 55 000 dollars américains.

### 1.1.6. Organisation des ateliers régionaux de formation

Il est nécessaire d'organiser de temps en temps des ateliers régionaux de formation sur la compilation des bilans alimentaires. Ces ateliers doivent regrouper les points focaux de chaque pays (un du ministère en charge de l'agriculture et un autre du Bureau national de la statistique). L'objectif de ces ateliers est de rafraîchir et/ou donner aux participants un aperçu sur la méthodologie de compilation des Bilans alimentaires et de permettre le partage d'expériences entre pays sur les bonnes pratiques, ainsi que sur les difficultés rencontrées. Ils sont organisés dans un des pays membres de la BAD.

### 1.1.7. Organisation des ateliers nationaux de formation et de validation

En général, trois ateliers-types doivent être organisés au niveau de chaque pays ciblé pour l'assistance technique bilatérale, à savoir : (i) l'atelier national de formation, (ii) l'atelier pour la compilation proprement dite des bilans alimentaires et la production des résultats provisoires pour une période donnée, et (iii) l'atelier national de validation des résultats des bilans alimentaires. Les deux premiers ateliers sont facilités par un des experts de la BAD à travers des missions sur le terrain.

#### • *Atelier national de formation sur les bilans alimentaires*

Cet atelier regroupe les membres du Groupe technique de travail sur les BA (GTT\_BA) et se focalise entre autres sur la méthodologie de compilation des bilans alimentaires, le traitement des données du commerce extérieur, l'élaboration des indicateurs des objectifs de développement durable (ODD), notamment l'indice des pertes alimentaires et la prévalence de la sous-alimentation. La formation met également l'accent sur les outils à utiliser et qui sont développés par la BAD : outil de compilation des bilans alimentaires, l'outil de traitement

<sup>4</sup> Ce budget n'inclut pas la prise en charge des consultants (consultant international et consultant national) et le temps de travail du personnel de la Banque.

des données du commerce extérieur (Trade Data Mapping Tool), et l'outil de formatage des résultats des bilans alimentaires (FBS Formatting Tool).

#### • *Atelier national de compilation des bilans alimentaires provisoires*

Le consultant international de la BAD, en collaboration avec le consultant national, forme la Cellule Technique des bilans alimentaires sur tout le processus de la compilation proprement dite des bilans alimentaires et sur la production des résultats provisoires pour quelques années de référence retenues.

#### • *Atelier national de validation des résultats des bilans alimentaires*

Un autre atelier doit être organisé pour la revue et la validation des résultats produits. La démarche suivante est suivie pour la validation :

- o Revue des pairs : des personnes ressources<sup>5</sup> sont identifiées au sein du système national des statistiques agricoles et le rapport des résultats leur est envoyé pour revue et éventuel amendement ;
- o Les observations des pairs sont intégrées dans le rapport qui fera plus tard l'objet de discussion et validation au cours d'une journée d'atelier par le GTT\_BA. Les observations portent sur la forme (le style rédactionnel, les graphiques et tableaux utilisés, les images insérées dans le rapport, etc.), et le fond (le niveau ainsi que l'évolution des indicateurs : disponibilités énergétiques alimentaires, disponibilité des protéines et lipides, disponibilité des micronutriments, taux d'auto-suffisance alimentaire, taux de dépendance aux importations, indice des pertes alimentaires, prévalence de la sous-alimentation, etc.).

### 1.1.8. Appuis techniques à distance

Hormis les appuis en présentiel pendant la tenue des ateliers nationaux susmentionnés, la Banque africaine de développement, à travers ses experts et le consultant International, fournit d'autres appuis à distance. Ces appuis comprennent entre autres : la vérification et la correction des incohérences éventuelles liées aux bilans alimentaires provisoires, la mise en place formelle du cadre institutionnel, la rédaction du rapport d'analyse, la préparation de l'atelier de validation ainsi que l'atelier de dissémination, etc.

<sup>5</sup> Ces personnes ressources ciblées sont des experts nationaux ayant des connaissances solides dans leurs domaines respectifs au sein des Instituts nationaux de statistiques (INS) et des départements en charge de l'agriculture (production végétale, animale et pêche), de la sécurité alimentaire, de la nutrition des ministères et institutions régionales et/ou internationales.

### 1.1.9. Rédaction du rapport d'analyse des résultats des bilans alimentaires

La BAD accompagne également chaque pays dans la rédaction du rapport d'analyse de ses résultats des bilans alimentaires, étant donné qu'il s'agit d'une grande première pour le pays concerné de préparer ce genre de rapport. Il s'agit en effet d'un rapport exhaustif et détaillé, qui fait ressortir la méthodologie utilisée, la démarche suivie, les résultats d'analyse, les contraintes et leçons apprises, ainsi que d'éventuelles recommandations.

#### 1.1.10. Edition, design et publication du rapport

Une fois le rapport d'analyse des résultats des BA validé par le pays, la BAD contribue à son édition et à son design. Le travail d'édition consiste à relire l'intégralité du document et à faire des propositions d'amélioration et/ou des corrections. Par la suite, la Banque contribue, avec l'équipe nationale, à rendre publiable le document (processus de design). Une fois que le document est finalisé, le pays organise un atelier pour sa diffusion et ensuite le rapport est publié sur le site web du ministère de l'Agriculture et/ou du Bureau national de la statistique) et également sur le site de la BAD. Concernant l'atelier de dissémination officielle de ce rapport, la BAD contribue également à la préparation des présentations et des dépliants relatifs.

### 1.2. Résultat et principaux livrables attendus<sup>6</sup>

Le résultat principal attendu pour chaque pays est la mise en place d'un système robuste et durable de compilation des bilans alimentaires. Cela se traduit par les 3 livrables suivants : (i) l'outil de compilation des bilans alimentaires, qui doit être préparé et finalisé avant le début de l'assistance technique ; (ii) les résultats des bilans alimentaires, qui comprennent les feuilles Excel des tableaux détaillés des bilans alimentaires (DEA, disponibilités des protéines et lipides, disponibilités des vitamines et minéraux), les TAS et TDI, l'indice des pertes alimentaires et la prévalence de la sous-alimentation<sup>7</sup> ; (iii) la base de données des comptes de produits et des BA mise en place ; et (iii) le rapport d'analyse des bilans alimentaires accompagné des fichiers Excel des tableaux et graphiques utilisés.

<sup>6</sup> Pour plus de détails, se référer aux rapports pays dont les liens sont donnés en annexe de cet article.

<sup>7</sup> Les informations synthétiques sur la DEA, disponibilité de protéines et lipides sont présentées dans l'encadré 1, d'autres indicateurs, à savoir l'IPA et la PSA, ainsi que les micronutriments (vitamines et minéraux) sont présentés dans les sections où ils sont expliqués dans le détail (voir l'encadré 4 pour l'IPA et la PSA et l'encadré 5 pour les micronutriments).

#### Encadré 1 : Informations synthétiques sur la DEA, disponibilité de protéines et lipides, et TDI et TAS

La disponibilité énergétique alimentaire (DEA) exprime la quantité des calories disponibles pour l'alimentation humaine dans un pays au cours d'une année de référence. Elle s'exprime en Kilo-calories par personne et par jour. De même la disponibilité des protéines ou des lipides désigne la quantité des protéines ou lipides (grammes par personne et par jour) disponibles pour la consommation humaine dans un pays au cours d'une année de référence.

Le TDI est le rapport entre les importations et la disponibilité nationale ou l'utilisation nationale. Il est calculé comme suit :

$$TDI(\%) = \frac{\text{Importations}}{\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations} - \text{Variation des stocks}} * 100$$

Quant au TAS, il est le rapport entre la production et la disponibilité nationale ou l'utilisation nationale. La formule ci-dessus permet de le calculer :

$$TAS(\%) = \frac{\text{Production}}{\text{Production} + \text{Importations} - \text{Exportations} - \text{Variation des stocks}} * 100$$

Tous ces indicateurs peuvent être calculés au niveau agrégé (total des produits), au niveau des grands groupes de produits (produits végétaux et animaux), tout comme ils peuvent être estimés au niveau de groupes de produits ou au niveau de produits.

### 1.3. Moyens nécessaires pour la mise en place d'un système robuste et durable pour la compilation des BA

La réussite de la mise en place d'un système robuste de compilation des bilans alimentaires dans un pays donné, ainsi que la garantie de sa durabilité, exigent une combinaison d'un minimum de moyens humains, financiers et matériel/logistique.

#### 1.3.1. Moyens humains

Pour commencer le processus, il faut garantir la disponibilité des experts qui vont fournir l'assistance technique nécessaire. Pour ce faire, il est de coutume que la BAD recrute un consultant international et un consultant national, qui travaillent en étroite collaboration avec le GTT\_BA jusqu'à l'obtention des résultats escomptés (résultats des Bilans alimentaires avec un rapport détaillé d'analyse de ces résultats). En plus des deux experts recrutés, la BAD, à travers son statisticien agricole en chef, accompagne et supervise tout le processus.

Au niveau du pays, la disponibilité et la capacité des moyens humains et, de ce fait, des experts nationaux constituent également un facteur essentiel pour la durabilité du système. Pour cela, le pays établit et responsabilise un noyau constitué par les membres de la cellule technique pour les BA, qui est le premier responsable technique de l'activité et qui doit non seulement intégrer la compilation des bilans alimentaires dans son agenda, mais aussi la

prioriser afin d'éviter de se retrouver dans une situation conflictuelle avec d'autres activités à mener.

Dans le cas du Rwanda par exemple, la BAD a recruté et mis à la disposition du pays les deux consultants (national et international). La formation sur la méthodologie de compilation des Bilans alimentaires a connu la participation de 18 cadres nationaux.

### 1.3.2. Moyens financiers

Les pays concernés doivent en plus mobiliser les moyens financiers (budget de l'Etat ou des partenaires), pour financer les activités telles que les ateliers nationaux de formation, de validation des résultats des bilans alimentaires, et de la dissémination des résultats par le biais du rapport.

Dans le cas de Madagascar, par exemple, le pays a sollicité et obtenu auprès du bureau pays de la BAD un montant d'environ 20 000 dollars américains pour le financement de ces activités locales de compilation des bilans alimentaires. La Zambie a fait de même et a obtenu un financement de 50 000 dollars américains auprès du bureau pays de la BAD. Et pour le cas du Burundi et du Rwanda, les pays ont mobilisé des financements de la Communauté de l'Afrique de l'Est pour la conduite de ses ateliers nationaux de formation.

### 1.3.3. Moyens matériels et logistiques

Les moyens matériels et logistiques sont également d'une importance cruciale dans le processus d'élaboration des bilans alimentaires. En effet, les membres de la cellule technique en charge de l'élaboration des bilans alimentaires doivent se rencontrer régulièrement pour travailler. Il faut donc vérifier que ces techniciens disposent des moyens matériels et logistiques requis (salles de réunion, matériel de bureau, connexion internet pour l'envoi des emails et pour des recherches, équipement, etc.) pour la conduite de leurs activités.

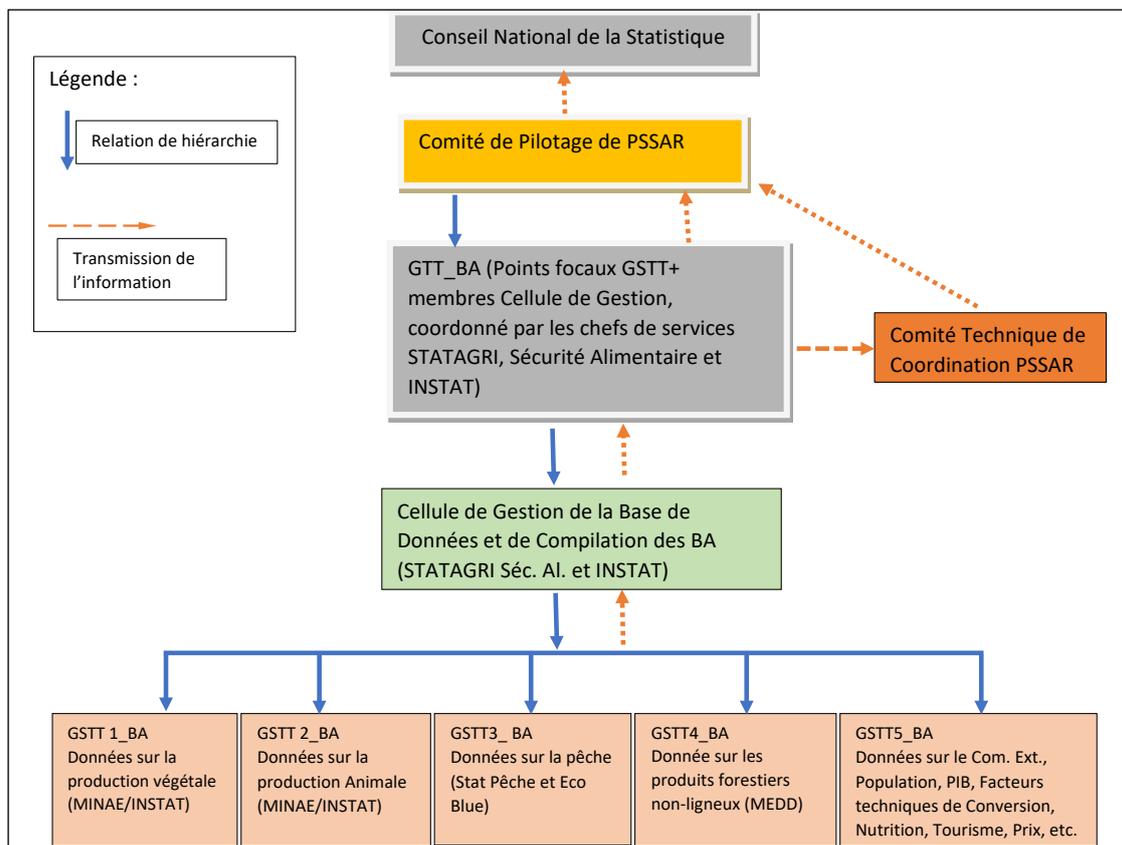
Dans le cas du Rwanda, le pays a mis à la disposition de la cellule technique une des salles du centre de formation rattaché à l'Institut des statistiques du Rwanda, qui dispose d'une connexion internet fiable.

## 1.4. Mécanisme de coordination au niveau national

Dans le but de garantir la durabilité du système de compilation des bilans alimentaires, les différents groupes de travail doivent être formellement mis en place conformément au cadre légal existant du pays concerné. La figure 1 ci-dessous présente le cas de Madagascar.

Figure 1

Exemple de structure de gouvernance pour la compilation des BA - Cas de Madagascar



Etant données la nature des domaines qui doivent être couverts pour les bilans alimentaires, ainsi que la diversité des sources de données de base nécessaires, il est conseillé de mettre en place des Groupes sectoriels thématiques de travail pour les BA (GSTT\_BA) selon les principaux groupes de produits à prendre en compte. Généralement, au moins les cinq GSTT\_BA suivants sont conseillés :

- GSTT 1\_BA : pour les données de production végétale ;
- GSTT 2\_BA : en charge des données de production animale ;
- GSTT 3\_BA : dont le rôle est de collecter des données de la pêche et aquaculture ;
- GSTT 4\_BA : responsable des données sur les produits de forêt non ligneux ;
- GSTT 5\_BA : pour travailler sur des données de type transversale (commerce extérieur, coefficients techniques de conversion, population, Produit Intérieur Brut -PIB-, etc.).

Chaque GSTT a un point focal qui fait partie du groupe technique de travail pour les BA (GTT\_BA). Il est de la responsabilité des points focaux de GSTT de collecter et de compiler les données de base de leurs sous-secteurs respectifs. Quant à la validation de différents produits des bilans alimentaires (résultats, rapport d'analyse, etc.), ce rôle revient au GTT\_BA.

Entre le GSTT\_BA et le GTT\_BA, il y a un Groupe qui peut être qualifié de cellule technique, ou cellule de gestion, pour la compilation des BA (CT\_BA) et dont le rôle est de centraliser les données collectées par les différents GSTT, les compiler et générer les bilans alimentaires. Cette cellule technique gère quotidiennement la base de données des BA ainsi établie et travaille sous la responsabilité du GTT\_BA et lui rend compte.

## 2. Etat et acquis de l'assistance technique directe apportée par la BAD à ses pays membres

### 2.1. L'identification des besoins nationaux en assistance technique pour la compilation des BA permet le ciblage des pays et domaines spécifiques à couvrir

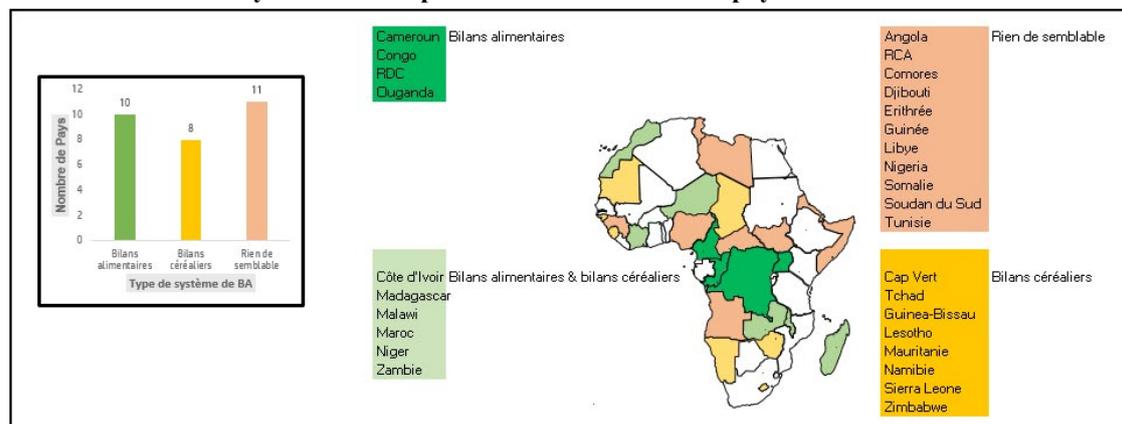
Jusqu'à présent 3 enquêtes d'identification des besoins prioritaires des pays en assistance technique ont été réalisées par la BAD : en 2014, 2019 et 2022. Chaque fois, la compilation de BA est identifiée comme une des trois priorités pour la plupart des pays (44 pays sur 54) dans le besoin de ce genre d'assistance technique. Par exemple, par la seule enquête de 2022, 29 pays africains (sur les 54 pays) considèrent que, comparativement à d'autres domaines des statistiques agricoles, la compilation des BA constitue une de leurs 3 premières priorités en matière de besoins en assistance technique.

Par la suite, deux enquêtes similaires mais spécifiques au cas de la compilation des BA ont été menées en 2018 et 2022<sup>8</sup>, respectivement, afin d'analyser beaucoup plus en détail ce qui explique ce niveau important de besoin en assistance technique et déceler les similitudes ou particularités des pays, ainsi que les goulots d'étranglement sur lesquels l'assistance technique devrait se focaliser. Les graphiques 1, 2 et 3 ci-dessous donnent quelques résultats obtenus lors de l'enquête menée auprès des 29 pays qui ont indiqué, en 2022, que la compilation des BA constitue l'une des trois

<sup>8</sup> Ces enquêtes ont été menées auprès des pays qui considèrent que les BA constituent l'un de leurs trois premiers besoins prioritaires d'assistance technique. Le rapport de l'enquête de 2022 a été finalisé en 2023.

#### Graphique 1

#### Existence ou non de système de compilation des BA dans les 29 pays

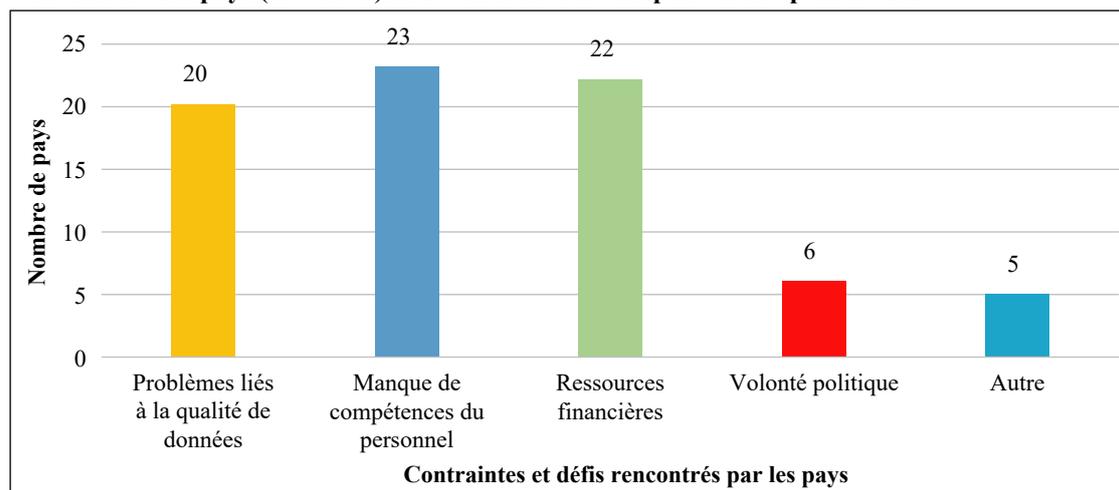


premières priorités de besoins en assistance technique. Certains des résultats clés sont les suivants :

- Sur les 29 pays, 18 ont compilé des BA dans leur ensemble ou des bilans céréaliers ; cela signifie que, pour ces pays, toute assistance devra être bâtie sur l'existant, tandis que pour les 11 autres pays, rien de semblable n'a eu lieu dans le passé et donc toute assistance devra partir de zéro ;
- Les contraintes majeures évoquées par ces pays sont beaucoup plus liées à la qualité des données de base et au manque de compétence du personnel et de ressources financières ;
- Le type d'assistance spécifique attendu par ces pays est constitué par le besoin de formation technique, de développement d'outils et de mobilisation de moyens financiers.

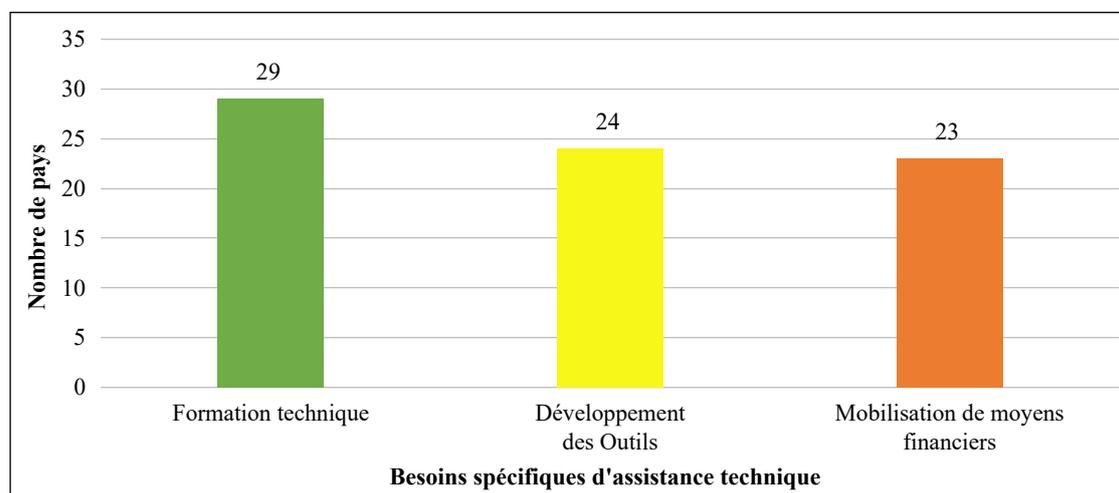
Graphique 2

**Distribution des pays (sur les 29) selon leurs contraintes pour la compilation des BA**



Graphique 3

**Distribution des pays (sur les 29) selon leurs besoins spécifiques d'assistance technique pour assurer l'opérationnalisation de la compilation effective des BA**



## 2.2. Le pilotage de l'initiative au sein des 4 premiers pays-cibles a été un succès

Pendant la mise en œuvre de la première phase de la *Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales*, 8 pays au total ont été retenus en Afrique comme pays pilotes pour

tester la méthodologie révisée ainsi que l'outil de compilation des bilans alimentaires développé à cet effet. Ces pays sont : Bénin, Côte d'Ivoire, Kenya, Guinée, Madagascar, Mali, Tanzanie et Togo. L'assistance technique pour 4 pays (le Bénin, la Guinée, Madagascar et le Mali) a été confiée à la FAO, par l'intermédiaire de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne

(AFRISTAT) ; tandis que l'accompagnement des 4 autres (Côte d'Ivoire, Kenya, Tanzanie et Togo) était sous la responsabilité de la Banque africaine de développement.

Tout le processus de l'assistance technique dans les 4 pays couverts par la BAD a été mis en œuvre conformément à la stratégie présentée dans la Section 1, ce qui a permis d'aboutir à la production des résultats des bilans alimentaires et la préparation des rapports d'analyse correspondants. Les années de référence pour les bilans alimentaires produits sont de 2014-2017 pour 3 des 4 pays (Côte d'Ivoire, Togo et Tanzanie), et de 2014-2018 pour le Kenya. Les rapports d'analyse ont été publiés aussi bien au niveau national que sur le site web de la BAD. Les liens d'accès à ces documents sur le site web de la BAD sont donnés en annexe 1 (Voir Références bibliographiques).

### 2.3. L'extension de l'assistance technique aux autres pays continue

Après que la mise en œuvre de la première phase de la *Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales* est arrivée à terme, fin 2018, la BAD a poursuivi l'initiative et étendu son programme d'assistance technique dans le domaine des bilans alimentaires aux autres pays membres, étant donné son importance et la forte demande qui en est faite par les pays eux-mêmes. C'est ainsi que les 7 pays suivants supplémentaires ont pu bénéficier, à ce jour, de cette assistance technique de la BAD : Burkina Faso, Burundi, Madagascar<sup>9</sup>, Ouganda,

<sup>9</sup> Le Madagascar avait déjà reçu une première assistance technique de la part de la FAO (à travers AFRISTAT), mais le système n'a pas fonctionné, étant donné que tout le personnel qui avait été formé a rapidement quitté ses fonctions, entraînant une perte des acquis et de tout existant.

République Centrafricaine (RCA), Rwanda, Zambie. Cela a permis de compiler les résultats des bilans alimentaires et produire les premiers rapports d'analyse pour 4 pays<sup>10</sup>. Les années de référence pour les Bilans alimentaires sont 2013-2019 pour le Burkina Faso, 2013-2018 pour l'Ouganda, 2017-2021 pour le Rwanda et 2020-2021 pour le Burundi. Les rapports d'analyse ont été publiés aussi bien au niveau national que sur le site web de la BAD. Les liens d'accès aux rapports de ces pays sur le site web de la BAD sont donnés en Annexe 1 (Voir Références bibliographiques).

Il convient de souligner que le système de compilation des BA est régulier pour le Burkina Faso et le Kenya. Le Rwanda et le Burundi sont également en train de suivre, étant donné qu'ils ont déjà produit les BA de l'année suivante (2022). Quant aux autres pays, des dispositions sont prises, afin de relancer le système (en Tanzanie et en Ouganda notamment). Pour la Zambie, le rapport est en cours de finalisation et couvre les années 2019-2023. Pour plus de détails sur l'état de la compilation des bilans alimentaires dans les pays assistés, voir Tableau 1 ci-dessous.

### 2.4. La formation des experts nationaux permet aux pays de renforcer leurs capacités en matière d'élaboration des BA

Comme précédemment indiqué, à ce jour, deux ateliers régionaux de formation ont été organisés

<sup>10</sup> Au moment de la préparation de cet article, les rapports des bilans alimentaires des pays cités ont été produits et publiés à l'exception de la Zambie (rapport en cours de finalisation). Quant à la RCA, la feuille de route a été préparée, mais l'assistance technique n'a pas encore eu lieu.

Tableau 1  
Récapitulatif de la compilation des BA dans les pays

	Pays	Années de référence pour les premiers BA	Année de référence pour les récents BA
1	Burkina Faso	2013-2019	2023
2	Burundi	2020-2021	2022
3	Côte d'Ivoire	2014-2017	
4	Kenya	2014-2018	2023
5	Madagascar	2016-2022	
6	Rwanda	2017-2021	2023
7	Tanzanie	2014-2017	
8	Togo	2014-2017	
9	Ouganda	2013-2018	
10	Zambie	2019-2023	

par la BAD, avec comme objectif principal de donner un aperçu général sur le processus de compilation des bilans alimentaires, avec un focus sur le contenu du nouveau guide. On compte au total 123 participants (pour les 2 ateliers régionaux) répartis de la façon suivante :

- 33 participants, dont 27 représentants nationaux et 6 provenant des communautés économiques régionales pour le premier atelier régional, organisé à Arusha (Tanzanie) du 1<sup>er</sup> -au 5 octobre 2018 ; et
- 90 participants, dont 70 en provenance des pays et 20 des communautés économiques régionales pour le deuxième atelier régional, organisé à Nairobi (Kenya) du 24 au 28 octobre 2022.

Pour les 10 pays qui ont bénéficié jusqu'à présent d'une assistance technique bilatérale de la part de la BAD, des ateliers nationaux de formation plus avancés y ont été organisés, afin de doter les membres des GTT\_BA et GTTS\_BA de toutes les connaissances nécessaires, tant méthodologiques que pratiques et techniques, nécessaires pour accomplir tout le processus de compilation des BA. Ainsi, au total, 194 cadres nationaux ont pu bénéficier de ce genre de formation pointue (cf. Tableau 2 ci-dessous, pour plus de détails).

Tableau 2

**Effectifs des participants aux ateliers nationaux de formation par pays**

	Pays	Nombre de participants
1	Burkina Faso	32
2	Burundi	14
3	Côte d'Ivoire	15
4	Kenya	16
5	Madagascar	25
6	Rwanda	18
7	Tanzanie	24
8	Togo	20
9	Ouganda	12
10	Zambie	18
<b>Total</b>		194

## 2.5. Le développement d'outils appropriés facilite le travail de compilation des BA par les pays

### 2.5.1. Outil de compilation des BA

A ce jour, 18 pays ont soumis une requête officielle à la BAD pour obtenir son assistance technique

pour la compilation des BA<sup>11</sup>. Pour chacun de ces 18 pays, un premier prototype d'outil de compilation de BA a été développé (voir la description de cet outil dans l'encadré 2). Et pour les 10 pays déjà assistés, leurs outils ont été finalisés sur la base de leurs données de base les plus récentes, et cela avant de débiter l'assistance bilatérale proprement dite. Il faut rappeler que ce genre d'outil est propre à chaque pays. Il a été développé et adapté à la spécificité et au contexte du pays. Un manuel de son utilisation (en français et en anglais) a également été préparé et est toujours partagé avec chaque pays, en même temps que l'outil, avant de débiter tout atelier national de formation.

<sup>11</sup> Ces 18 pays font partie des 44 qui, d'un moment à un autre, ont indiqué que la compilation des BA constitue une de leurs trois premières priorités de besoin en assistance technique.

#### Encadré 2 : Description de l'outil de compilation des Bilans alimentaires

C'est une application développée à l'aide du logiciel R, en utilisant le package « Shiny ». En dehors du fait que l'outil permet de générer les bilans alimentaires pour une année donnée, cet outil aide à :

- Faire des imputations en utilisant des modèles consignés dans le guide d'élaboration de Bilans alimentaires ;
- Saisir, importer, exporter et mettre à jour des données telles que la production, le commerce, la consommation humaine, etc. ;
- Créer des bilans alimentaires pour des années consécutives ;
- Visualiser et télécharger des tables intermédiaires dans le processus d'équilibrage ;
- Visualiser et télécharger des données en utilisant des graphiques en secteurs, les diagrammes en barre, et les courbes d'évolution ;
- Comparer des données des différentes années ;
- Mettre à jour automatiquement des données d'une variable expliquée, par exemple celles de la production d'une culture donnée, en utilisant l'équation qui lie la production, le rendement et la superficie ;
- Constituer une base de données pays sur les CDU ;
- Visualiser l'arbre de produits pour un pays donné.

### 2.5.2. Innovations apportées au système de compilation des BA par les pays

#### 2.5.2.1. Développement de l'outil de traitement des données du commerce extérieur (TDMT)

Les données du commerce extérieur utilisent la nomenclature du système harmonisé (SH), tandis

que les produits des composantes des comptes disponibilités-utilisations (CDU) telles que la production, les importations, les exportations, la variation des stocks, etc. doivent être codifiés en utilisant la nomenclature de classification centrale des produits (CPC)<sup>12</sup>. En conséquence, un passage doit être établi entre les codes des données du commerce extérieur et les codes CPC. Jusqu'à un certain temps, ce travail de correspondance entre les codes SH et CPC se faisait manuellement au niveau des pays. En plus d'être très fastidieux, ce processus ne permettait pas d'éviter des erreurs, du fait du nombre important de produits à considérer dans les données du commerce extérieur.



En 2020, et afin donc de remédier à cette situation, l'équipe des statistiques agricoles de la Banque africaine de développement a élaboré, sous Visual Basic Excel, un outil dénommé, en abrégé, TDMT (Trade Data Mapping Tool), qui facilite la correspondance entre les deux nomenclatures (SH et CPC) et qui permet de faire ce travail de façon rapide et automatique. Cet outil, ainsi que son manuel pour les utilisateurs, sont disponibles en anglais et en français. Ses aspects méthodologiques et techniques sont résumés dans l'encadré 3 ci-dessous.

<sup>12</sup> Les données de production sont déjà codifiées dans la CPC.

### Encadré 3 : Aspects méthodologiques et techniques de TDMT

La seule table de correspondance exhaustive qui existe entre le SH et la CPC est celle qui relie le SH 2012 à la CPC. Pour cela, il apparaît évident et nécessaire de procéder d'abord à la mise en correspondance des autres versions du SH avec le SH 2012, avant d'utiliser la table de correspondance SH 2012 - CPC.

En ce qui concerne le mapping des autres versions du SH avec le SH 2012, nous avons différents types de relations, telle que suit :

- Du SH 2007 au SH 2012 :
  - Un à un ;
  - Plusieurs à un ;
  - Un à plusieurs.
- Du SH 2017 au SH 2012 :
  - Un à un ;
  - Plusieurs à un.

Les relations un-à-un et plusieurs-à-un ne posent pas de problème, car chaque élément du premier ensemble est apparié avec un élément du second ensemble. Cela signifie qu'aucun code du premier ensemble n'est divisé en plusieurs (2 ou plus) codes du second ensemble. Par conséquent, la mise en correspondance du SH 2017 avec le SH 2012 est facile à réaliser. En ce qui concerne la mise en correspondance de la SH 2007 avec la SH 2012, les deux premières relations (un-à-un et plusieurs-à-un) sont également faciles à gérer. Le problème se pose lorsqu'un code du premier ensemble (SH 2007) est divisé en plusieurs (2 ou plus) codes dans le second ensemble (SH 2012), donc pour la relation un-à-plusieurs.

L'outil est utile pour résoudre ce problème. En effet, dans le cas de la relation un-à-plusieurs (SH 2007 à 2012), cet outil peut automatiquement estimer la nouvelle quantité de chaque produit (agrégée dans le SH 2007, mais divisée dans le SH 2012), en utilisant la méthode d'allocation proportionnelle. L'année à partir de laquelle le pays a commencé à utiliser le SH 2012 est automatiquement détectée par l'outil, sur la base des données chargées, ce qui constitue une autre valeur ajoutée apportée par le TDMT.

Une fois que la mise en correspondance du SH 2007 ou SH 2017 avec le SH 2012 est achevée, le processus de mise en correspondance du SH 2012 avec la CPC commence, et comprend trois relations :

- Un à un ;
- Plusieurs à un ;
- Un à plusieurs.

Ici également, les deux premières relations (un-à-un et plusieurs-à-un) ne posent pas de problème. En ce qui concerne la relation un-à-plusieurs, où un code du SH 2012 est apparié à plus d'un code du CPC, puisque les codes correspondants appartiennent au même groupe de produits (avec les facteurs notionnels proches), la sélection de l'un d'entre eux n'affecte pas la qualité des résultats des bilans alimentaires. Par conséquent, l'outil donne le choix de sélectionner automatiquement l'un des codes du deuxième ensemble (CPC), ou automatiquement distribuer équitablement la quantité originale (de l'ensemble de départ) aux produits éclatés sous CPC (dans l'ensemble d'arrivée). Cependant, afin de rendre l'outil plus flexible pour les pays, une option manuelle est également intégrée à l'outil pour permettre aux utilisateurs de sélectionner les produits de la deuxième série (CPC) en fonction de leur connaissance/expertise des spécificités de leurs pays respectifs.

### 2.5.2.2. *Traitement des comptes disponibilité utilisation (CDU) des produits de la pêche*

L'outil standard de compilation des bilans alimentaires (BA) a été initialement développé pour compiler les CDU et générer les résultats des BA pour les produits végétaux et animaux seulement, excluant ceux liés au sous-secteur de la pêche. Afin de disposer des bilans alimentaires complets intégrant tous les produits, la BAD inclut dans son offre d'assistance technique la compilation en parallèle des produits de la pêche. Les CDU de ces produits sont compilés séparément dans un fichier Excel et les résultats des bilans alimentaires correspondants sont générés. Par la suite, ces résultats sont ajoutés à ceux générés par l'outil de compilation des bilans alimentaires à l'aide d'un outil dénommé « FBS Formatting Tool », qui est décrit dans la Section qui suit.

### 2.5.2.3. *Développement de l'outil de formatage des résultats des bilans alimentaires*

Les résultats obtenus avec l'outil de compilation des BA sont des fichiers plats qui doivent être formatés au format/tableau standard des BA, et auxquels la partie pêche, qui est préparée séparément (comme susmentionné), doit encore être ajoutée. Par le passé, ce travail prenait beaucoup de temps étant donné qu'il était effectué manuellement, tout en présentant un risque d'erreurs. D'autre part, les indicateurs dérivés, à savoir les taux d'autosuffisance alimentaire (TAS) et taux de dépendance à l'importation (TDI) étaient également calculés manuellement. En vue de faciliter/automatiser le formatage des résultats des Bilans alimentaires dans le format requis (tableau standard des BA), d'y importer automatiquement les résultats de la pêche, et de calculer automatiquement les TAS et TDI, l'équipe des statistiques agricoles de la Banque africaine de développement a conçu un outil dénommé « FBS Formatting Tool ». Cet outil est conçu sous Visual Basic Excel et permet aux utilisateurs de sélectionner la langue préférée (anglais ou français) pour la présentation des BA dans leur ensemble (inclus les résultats de la pêche) sous le format standard, et le calcul automatique des TAS et TDI. Le guide d'utilisation a été également produit dans les deux langues (français et anglais).

### 2.5.2.4. *Calcul de deux indicateurs des ODD*

Les indicateurs des objectifs de développement durable (ODD) sont nécessaires pour le suivi des progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre de ces objectifs. Cependant, force est de constater que les pays n'arrivent pas à renseigner certains de ces indicateurs par manque de données de base requises ou de capacités méthodologiques et techniques pour les calculer. Dans le cadre de

son programme de renforcement de capacités statistiques, la Banque africaine de développement a mis en évidence la possibilité de calculer deux de ces indicateurs à partir des résultats des bilans alimentaires : l'indice des pertes alimentaires (IPA) et la prévalence de la sous-alimentation (PSA). Leurs définitions sont données dans l'encadré 4 ci-dessous.

#### **Encadré 4 : Définition de l'IPA et de la PSA<sup>13</sup>**

L'indice des pertes alimentaires (IPA) est un indicateur important de la cible 12.3 des ODD. Il rend compte des pertes de denrées alimentaires qui se produisent du stade de la production à celui du commerce de détail (exclu). En d'autres termes, il mesure l'évolution des pourcentages de pertes alimentaires par rapport à une période de référence. Quant à la prévalence de la sous-alimentation (PSA), c'est un indicateur de la Cible 2.1 des ODD qui vise, d'ici l'horizon 2030, à éliminer la faim et garantir l'accès à tous, en particulier les pauvres et les personnes en situation de vulnérabilité, y compris les nourrissons, à une alimentation saine, nutritive et suffisante durant toute l'année.

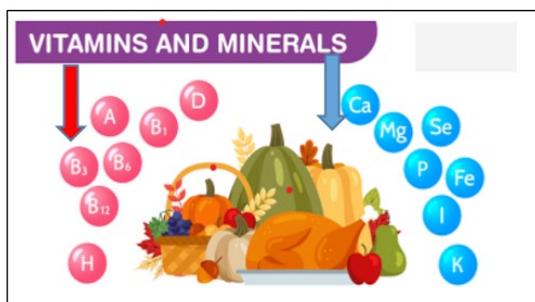
La première expérience pour la BAD d'accompagnement des pays dans la production des indicateurs des ODD à partir de leurs BA a eu lieu en 2020 avec le Burkina Faso et l'Ouganda. Cette initiative a été fortement appréciée par ces pays et a été ainsi entièrement intégrée dans le programme d'assistance technique pour la compilation des BA dans d'autres pays tels que le Burundi, le Rwanda, Madagascar et la Zambie. Par ailleurs, la BAD a également accompagné de nouveau certains des pays préalablement assistés, afin de leur permettre de produire et d'intégrer ces deux ODD parmi les résultats des BA qu'ils produisent et publient régulièrement. Cela a déjà été fait pour le Kenya<sup>14</sup> et des dispositions sont en train d'être prises, avec la Communauté d'Afrique de l'Est, afin d'étendre la même initiative à la Tanzanie et à l'Ouganda.

<sup>13</sup> Pour plus d'information sur la méthodologie de calcul de l'indice des pertes alimentaires et celle du calcul de la prévalence de la sous-alimentation, voir les liens indiqués en Annexe 1 (Références bibliographiques).

<sup>14</sup> Pour plus de détails, voir l'article sur le Kenya dans le même numéro et dont le titre est : « Establishing a robust and sustainable national Food Balance Sheets (FBS) system and their use to generate key food security and nutrition indicators : Kenya experience ».

### 2.5.2.5. Calcul de nouveaux indicateurs (disponibilités des micronutriments)

La BAD, en quête d'innovations dans son programme d'assistance technique pour la compilation des BA, a jugé nécessaire d'étendre le champ des indicateurs classiques générés dans le cadre des bilans alimentaires, et ainsi aller au-delà des indicateurs usuels tels que les disponibilités énergétiques alimentaires, les disponibilités des protéines et des lipides, les TAS et TDI et les deux indicateurs des ODD (indice des pertes alimentaires et la prévalence de la sous-alimentation).



C'est ainsi qu'en 2024 le calcul des disponibilités des micronutriments (vitamines et minéraux) a été introduit dans l'ensemble des mesures d'assistance technique fournie aux pays (Voir encadré 5 pour plus de détails sur l'utilité de ces micronutriments). La BAD a commencé avec Madagascar pour le calcul de ces nouveaux indicateurs et cela a été apprécié par le pays. Ainsi, cette nouvelle initiative sera étendue à d'autres pays, dont la Zambie où les activités d'assistance technique sur les BA sont à un stade avancé.

La Banque est également en train d'explorer la possibilité d'automatiser le calcul des disponibilités des micronutriments, en les intégrant dans un outil déjà existant comme, par exemple, celui de formatage des BA.

#### Encadré 5 : Utilité des micronutriments (vitamines et minéraux)

Les vitamines sont des substances sans valeur énergétique, mais essentielles pour l'organisme. Ces substances sont, en effet, nécessaires pour un grand nombre de processus physiologiques. Elles sont impliquées dans de nombreuses fonctions biologiques, telles que la croissance, le développement du squelette, le fonctionnement et l'entretien du corps (transformation et utilisation des macronutriments, vision, coagulation du sang, système musculaire, nerveux, immunitaire, fabrication d'ADN, etc.). Il existe plusieurs types de vitamines, dont : A, B, C, D, E et K.

Les sels minéraux sont des substances de type minéral, qui sont également indispensables au bon fonctionnement de l'organisme. Ils jouent un rôle essentiel dans le processus de minéralisation des os, la fabrication des hormones thyroïdiennes ou de l'hémoglobine, le développement et maintien du système nerveux, du système musculaire, et du système immunitaire. Il existe plusieurs minéraux, dont les plus courants sont : le fer, le calcium, l'iode, le zinc, le magnésium, le phosphore et le potassium.

## 3. Collaboration entre la BAD et les autres partenaires

Dans le cadre de l'assistance technique sur la compilation des Bilans alimentaires, la Banque africaine de développement coopère avec d'autres partenaires, tels que l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), le Marché commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et la FAO.

### 3.1. Collaboration avec AFRISTAT

La BAD a collaboré étroitement avec AFRISTAT pendant la provision de l'assistance technique aux pays pilotes. Cela s'est matérialisé par l'organisation conjointe d'un atelier régional de formation sur les bilans alimentaires, qui a eu lieu à Arusha en Tanzanie, du 1<sup>er</sup> au 5 octobre 2018. Au cours de cet atelier, des points focaux des pays pilotes, des représentants d'autres pays qui en avaient exprimé le besoin, ainsi que des représentants des Communautés économiques régionales (CER) ont été initiés à l'utilisation du Manuel/Guide pour la compilation des bilans alimentaires.

### 3.2. Collaboration avec la Communauté de l'Afrique de l'Est

La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) attache une grande importance à l'élaboration des bilans alimentaires dans sa région, car son objectif est de parvenir à l'élaboration d'un bilan alimentaire régional. Fort de cela, cette communauté a tissé une forte collaboration avec la BAD depuis 2021, afin de l'aider à mettre en œuvre son projet d'élaboration de bilan alimentaire régional. La CAE a ainsi contribué au financement des activités d'élaboration des premiers bilans alimentaires au Burundi et au Rwanda. Elle réalise également un plaidoyer dans les pays où les systèmes ont été certes établis, mais ne sont pas encore durables, afin de les relancer ; elle est également en train de prendre des dispositions, afin d'étendre le système dans les autres pays membres (Soudan

du Sud et République démocratique du Congo). A cela s'ajoute un atelier régional de formation et de plaidoyer pour l'élaboration de leur bilan alimentaire régional, que la CAE a organisé à Dar es salam (Tanzanie) du 11 au 15 Novembre 2024, en étroite collaboration avec la BAD.

### 3.3. Collaboration avec le COMESA

Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et la BAD ont travaillé en étroite collaboration pour l'exécution d'un programme de renforcement des capacités des pays pour la production des statistiques agricoles, parmi lesquelles les Bilans alimentaires ont occupé une place de choix. Cela a été réalisé à travers la mise en œuvre de la cinquième phase du projet SCB (Statistical Capacity Building) en faveur des pays éligibles au fond FAD de la BAD, dont l'exécution a été confiée au COMESA sur la période 2022-2023. Ainsi, dans ce cadre, des pays tels que Madagascar, la République Centrafricaine, le Burundi, le Rwanda et la Zambie ont bénéficié de l'assistance technique pour la compilation des BA. Un atelier régional de formation sur la compilation des BA a également été organisé à Nairobi du 24 au 28 octobre 2024, en collaboration étroite avec la BAD.

### 3.4. Collaboration avec la FAO

La FAO est un partenaire de choix de la BAD dans le domaine des statistiques agricoles en général et des bilans alimentaires en particulier, car les deux institutions sont pourvoyeuses d'assistance technique sur des thématiques communes. La collaboration entre la FAO et la BAD permet donc de mutualiser les efforts et éviter la duplication des activités et des ressources dans les mêmes pays. En termes de collaboration, la FAO a mis à la disposition de la BAD les outils de compilation des bilans alimentaires pour les 4 pays-pilotes (Côte d'Ivoire, Kenya, Tanzanie et Togo). Les résultats des enquêtes d'identification des besoins prioritaires des pays en assistance technique pour les statistiques agricoles en général, et les BA en particulier, qui sont produits régulièrement par la BAD, sont utilisés par les deux institutions (BAD et FAO) pour l'identification des pays devant bénéficier de leurs interventions respectives. Il faut aussi noter que la BAD a contribué à la revue et à l'actualisation du Guide méthodologique de compilation des BA dans le cadre de la composante recherche de la *Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales*.

## Conclusion

La compilation des bilans alimentaires en Afrique est une activité essentielle pour la Banque africaine

de développement. Depuis 2018, la Banque continue toujours, avec ses propres moyens, à accompagner les pays qui en expriment le besoin ; ainsi, dix pays (Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Togo et Zambie)<sup>15</sup> ont bénéficié de l'assistance technique bilatérale nécessaire ayant permis non seulement de mettre en place des systèmes robustes et durables de compilation des bilans alimentaires, mais aussi de compiler les données de base disponibles, de générer les résultats des bilans alimentaires et d'élaborer, pour la toute première fois de leur histoire<sup>16</sup>, des rapports détaillés d'analyse de ces résultats. Chemin faisant, la Banque a apporté des innovations très utiles visant non seulement à faciliter le travail des pays pour la compilation de leurs bilans alimentaires, mais également de produire de nouveaux indicateurs utiles pour informer davantage les politiques de sécurité alimentaires des pays. Il s'agit entre autres, du développement des outils tels que Trade Data Mapping Tool, FBS Formatting Tool, de l'intégration du calcul des deux indicateurs des ODD (indice des pertes alimentaires et prévalence de la sous-alimentation), et le calcul de disponibilités des micronutriments, tels que les vitamines et les sels minéraux. Cela a été en partie possible grâce à la bonne collaboration de la Banque avec les autres partenaires à savoir AFRISTAT, la Communauté de l'Afrique de l'Est, le Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe et la FAO. En termes de perspectives, la Banque entend continuer sur cette même lancée, à la demande des pays membres, tout en continuant à innover. Le prochain champ d'innovation de grande envergure portera sur l'élaboration des bilans alimentaires régionaux et ce, sur la base de la demande exprimée par la Communauté de l'Afrique de l'Est. Mais d'ores et déjà, il est anticipé que l'agrégation de certains indicateurs au niveau régional à partir des indicateurs et des données des pays membres (comme pour le cas des importations et exportations), pourrait être problématique. Une réflexion devra être menée, afin de trouver une solution appropriée.

<sup>15</sup> Les pays cités sont ceux qui ont reçu l'assistance technique de la BAD, y compris les pays de la phase pilote pris en charge par la BAD. Cette liste exclut les pays qui ont été pris en charge par la FAO.

<sup>16</sup> Excepté Madagascar qui en avait déjà fait l'expérience durant la phase pilote, avec l'appui de la FAO (via AFRISTAT) : un appui supplémentaire de la part de la BAD a été nécessaire, afin de relancer et pérenniser le système suite au départ de tout le personnel qui avait été formé durant la phase pilote.

## Références bibliographiques

**Stratégie Mondiale pour l'Amélioration des Statistiques Agricoles et Rurales (2017)** : «Directives pour l'élaboration des Bilans alimentaires».

<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/5bc20a65-7ef3-4338-a9b0-c654f38b89f0/content>.

**FAO (2018)**: «SDG 12.3.1: Global Food Loss Index».

<https://www.fao.org/3/CA2640EN/ca2640en.pdf>.

**FAO (2014)**: «Refinements to the FAO Methodology for Estimating the Prevalence of Undernourishment Indicator».

<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/927fcaeb-a041-40cc-8366-239c225a9777/content>.

**BAD (2022)**: «AfDB Statistical Capacity Building Program in Agricultural Statistics - Identification of Priority Technical Assistance Needs for improving Agricultural Statistics in Africa countries».

<https://www.afdb.org/en/documents/identification-priority-technical-assistance-needs-improving-agricultural-statistics-africa-countries>.

**Côte d'Ivoire (2019)**: «Résultats des Bilans alimentaires de la Côte d'Ivoire 2014-2017».

<https://www.afdb.org/en/documents/cote-divoire-resultats-des-bilans-alimentaires-2014-2017>.

**Kenya (2019)**: «Enhanced Food Balance Sheets for Kenya, 2014-2018 Results».

<https://www.afdb.org/en/documents/food-balance-sheets-kenya-2014-2018-results>.

**Tanzanie (2019)**: «National Food Balance Sheets Report 2014-2017».

<https://www.afdb.org/en/documents/tanzania-national-food-balance-sheets-report-2014-2017>.

**Togo (2019)**: «Rapport d'élaboration des Bilans alimentaires du Togo 2014-2017».

<https://www.afdb.org/en/documents/togo-rapport-delaboration-des-bilans-alimentaires-2014-2017>.

**Burkina Faso (2020)**: «Bilans alimentaires du Burkina Faso 2013-2019».

<https://www.afdb.org/en/documents/burkina-faso-bilans-alimentaires-2013-2019>.

**Ouganda (2020)**: «Uganda Food Balance Sheets Report 2013-2018».

<https://www.afdb.org/en/documents/uganda-food-balance-sheets-report-2013-2018>.

**Rwanda (2023)**: «Rwanda Food Balance Sheets 2017-2021».

<https://www.afdb.org/en/documents/rwanda-food-balance-sheets-2017-2021>.

**Burundi (2023)**: «Rapport d'Analyse des Bilans alimentaires du Burundi 2020-2021».

<https://www.afdb.org/fr/documents/rapport-danalyse-des-bilans-alimentaires-du-burundi-2020-2021>.

**Madagascar (2024)**: «Amélioration du système d'élaboration des Bilans alimentaires de Madagascar 2016-2022».

<https://www.afdb.org/en/documents/madagascar-rapport-des-bilans-alimentaires-de-2016-2022>.

